

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 62 (1965)
Heft: 6

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vue de la ferme isolée de Tranchefile où l'ami de son père, comme convenu l'attendait.

Lorsque, de tout loin déjà, notre acheteur vit s'avancer cette masse insolite, il en fut un peu troublé. On le serait à moins ! Ce n'est que lorsqu'il fut à quelques pas de lui qu'il reconnut Florian tout souriant, sans réaliser l'aventure qui venait d'arriver.

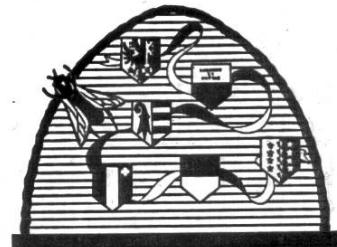
— Mon père, dit tout bonnement Florian, m'avait chargé de vous apporter l'essaim qui est dans la caisse ; en voici un deuxième qui s'est joint à nous en cours de route. Vous ne voudriez pas que je le remporte à la maison ?

— Tu n'y songes pas ! ajouta-t-il ; il fera aussi bien que l'autre mon affaire. Pour le règlement de ce second, je pense que tu es d'accord que je fasse deux comptes. Ton père ne verra pas d'un mauvais œil que je t'en remette personnellement la valeur.

C'est ainsi que, le cœur content, oubliant le problème qui l'avait préoccupé tout au long du chemin, Florian rentra chez lui radieux de cette aubaine.

Voici revenue une fois de plus, la saison des essaims. C'est un temps de fièvre pour les abeilles et ceux qui s'en occupent, mais c'est aussi l'occasion souvent de surprises agréables, et parfois aussi d'autres qui le sont moins. Puissiez-vous, à votre tour, vous enrichir de souvenirs que vous aurez plaisir à conter, comme je l'ai éprouvé moi-même en revivant ce récit réel d'un temps déjà lointain.

(A suivre.)



LA VIE DE NOS SECTIONS

Communiqués

Société d'apiculture Jura-Nord

Station de fécondation

La station de fécondation sera ouverte le samedi 5 juin jusqu'au 15 août. Les ruchettes de fécondation seront amenées tous les mercredis et samedis à partir de 17 heures sur place au responsable de la station M. Christian Lüechti, à Bassecourt.

Les ruchettes doivent être en bon état. Seules les reines provenant de ruchers exempts de maladies contagieuses (loque, acariose, noséma) seront acceptées. Lors du peuplement des ruchettes, il est indispensable de passer les abeilles au crible pour éliminer les faux bourdons. Celles qui en contiendront seront refusées.

Les ruchettes devront contenir de la nourriture solide : candi en suffisance.

Prix et conditions. — 70 ct. par reine fécondée à payer au surveillant lors de la reprise des ruchettes.

Cours d'élevage. — La commission de la station avise les membres de la Jura-Nord qu'elle organise courant juin, un cours d'élevage de reines (éventuellement deux si les inscriptions sont suffisantes).

Les membres désireux de participer à l'un de ces cours sont priés de s'inscrire jusqu'au 10 juin auprès de M. Chr. Liechti, à Bassecourt ou auprès de M. Jos. Voyame, président de la section, à Courfaivre.

*Société Jura-Nord d'apiculture :
La commission de la station.*

Société d'apiculture de Marly et environs

Nous rappelons aux apiculteurs de Marly et environs, la prochaine réunion traditionnelle de Coppi, fixée au 27 juin 1965, à 14 heures.

Venez nombreux passer un agréable après-midi à notre station de fécondation et témoigner ainsi votre attachement envers la société.

Le comité.

Société d'apiculture de Lausanne

Les membres de notre section sont invités à participer à la sortie du 4 juillet qui aura lieu dans le cadre de la fête de la Société romande d'apiculture à Martigny. Une circulaire renseignera les membres.

Le comité.

Société d'apiculture Erguel-Prévôté

Selon décision de l'assemblée générale de mars 1965, la commémoration du 75^e anniversaire de la section est fixée au samedi 11 septembre à la Salle des spectacles de St-Imier.

Un comité d'organisation travaille activement pour la réussite de notre jubilé.

Tous les membres de la section recevront une lettre-circulaire les orientant sur le programme prévu.

Nous vous invitons à réserver votre samedi pour cette importante rencontre devant réunir pour un repas et une soirée récréative et dansante, les apiculteurs et leurs familles.

Le comité.

Société d'apiculture d'Ajoie et Clos-du-Doubs

Fête de la Romande. Chacun aura pris connaissance du programme établi par nos amis du Valais, pour les journées des 3 et 4 juillet (voir page 98 du journal de mai, N° 5). Il est donc inutile de relater ici ce que seront les festivités de ces deux journées, où les apiculteurs se rendront de Martigny à Champex, site enchanter par excellence, pour enfin monter le dimanche à l'Hospice du Grand-St-Bernard puis descendre par le val d'Aoste où chacun pourra goûter et connaître les secrets d'un tunnel routier au travers de nos Alpes, pour se retrouver à notre point de départ, Martigny. Une sortie à ne pas manquer. Chers amis, annoncez-vous assez tôt, un billet collectif CFF sera établi pour nous rendre à Martigny les 3 et 4 juillet.

Voir le programme complet et détaillé dans le journal paraissant début juin, N° 6 et s'inscrire chez M. Broquet, président, ou chez M. Paul Stoquet, Fontenais.

Le comité.

Société d'apiculture Grandson et Pied-du-Jura

Mi-été

Afin de respecter la fête de la Romande, la mi-été de la section de Grandson, tout d'abord prévue pour le dimanche 4 juillet, est reportée au dimanche 11 juillet.

Nous sommes très reconnaissants à M. Petitpierre, syndic, et à la Municipalité de Mauborget sur Grandson qui mettent très aimablement leur chalet de « La Magnennaz » à notre disposition pour cette mi-été.

Disons que « La Magnennaz » est située à la sortie de Mauborget, soit à la croisée des routes Mauborget-Ste-Croix et Mauborget-Val-de-Travers.

Votre comité invite tous les apiculteurs à retenir cette date du dimanche 11 juillet pour notre mi-été dont le programme vous parviendra ultérieurement.

Le renard.

Convocations

Société genevoise d'apiculture

La réunion amicale du lundi 14 juin 1965, aura lieu à *Genthod*. Rendez-vous à 19 h. 30 précises devant la ferme de M. Cretegny, chemin de Malagny à Genthod.

Objet : Visite du rucher de fécondation de la Société, sous la conduite de M. R. Bourguignon.

Sucre pour nourrissement : Du sucre de canne premier choix est à la disposition des membres au prix de Fr. 75.— les 100 kilos, marchandise prise à Genève. S'inscrire en versant le montant correspondant au CCP 12 - 2377, Soc. genevoise d'apiculture. Le talon du chèque indiquant la quantité désirée servira de bulletin de commande.

Contrôle du miel : Il aura lieu dans le courant de juin 1965. Délai d'inscription *par écrit* au président, du 7 au 15 juin. Les retardataires auront des frais supplémentaires à supporter.

Le comité.

Société d'apiculture Erguel-Prévôte

Le comité a fixé les jours de visite des ruchers :

Le 13 juin à 14 h., à Eschert.

Le 27 juin à 14 h., à Mont-Soleil.

Le 4 juillet à 14 h., aux Genevez.

Le comité.

Association romande des apiculteurs-éleveurs

La prochaine séance est fixée au samedi 19 juin, à 10 h., à Vouvry (VS) chez notre collègue M. Robert Coppex. MM. Jaquemonde et Mariéthoz, moniteurs, se feront un plaisir de nous faire des élevages selon la méthode apprise au Liebefeld. Invitation à tous nos collègues apiculteurs.

Renseignements complémentaires auprès de M. Ruckstuhl, St-Cergue, téléphone (022) 60 12 17.

Le comité.